

APPEL À COMMUNICATIONS

« Économie politique et fiscalité dans l'Orient hellénistique et romain »

Boulogne-sur-Mer (en visioconférence)

18 juin 2021

Économie et fiscalité : voilà bien deux domaines d'études étroitement imbriqués et qui, étonnamment, peinent à dialoguer. L'économie réfère à la production, la distribution, l'échange et la consommation des biens ; la fiscalité s'insère dans ce cadre en prélevant pour l'autorité une part de la production, un taux sur la distribution et l'échange, parfois même des droits sur la consommation. Mais si l'économie a laissé des traces, en particulier archéologiques, la fiscalité reste essentiellement une pratique sociale et politique, discernable avant tout par les textes et mieux connue par ses contestations, exemptions et dégrèvements que par ses pratiques ordinaires. L'étude de l'économie antique inclut souvent la question fiscale ; l'étude de la fiscalité antique induit souvent des questions économiques. En général, les mêmes sources sont exploitées et en général, l'un des deux aspects est supputé des découvertes de l'autre. Mais il reste difficile d'articuler les deux domaines.

Le projet de cette journée serait de faire dialoguer des spécialistes, historiens, philologues, papyrologues, épigraphistes et archéologues des deux disciplines afin de découvrir comment elles pourraient plus étroitement travailler ensemble et mettre en commun leurs savoir-faire techniques et théoriques. Quelques grands axes sont en particulier attendus :

- L'examen des enjeux fiscaux de l'administration de l'économie antique. Le rôle des agoranomes, naoclères, ἐγδοχεῖς et autres agents économiques, dans la perception de l'impôt, suscite le débat et pourrait justifier des échanges approfondis. Faut-il toujours distinguer les collecteurs d'impôts de ces agents, ou les charges n'ont-elles pu se confondre, au moins en certaines occasions ? Quels sont les effets fiscaux de la mission de ces agents, même lorsqu'ils ne collectent pas les taxes ?
- L'examen des enjeux économiques de la fiscalité antique. Taxer nécessite un investissement considérable, le pouvoir ayant intérêt à empêcher toute forme d'évitement ou de contrebande, ainsi qu'à connaître avec précision les surfaces des terres et la valeur des biens produits et échangés. Cet investissement peut être traité d'un point de vue théorique, mais les documentations papyrologique, épigraphique, iconographique, archéologique et même numismatique peuvent être exploitées avec profit pour mettre en évidence les investissements économiques corrélés à l'impôt, de même que les politiques publiques liant économie et fiscalité.
- L'examen des liens entre fluctuation économique et fiscalité. L'impôt peut être comparé à un parasite infestant le circuit économique. D'une part, cette conception pointe vers l'étroite corrélation entre les fluctuations économiques et les fluctuations du revenu fiscal. D'autre part, les stratégies parasitaires, pour filer la métaphore, sont intéressantes en ce qu'elles permettent de questionner l'efficacité administrative (ou non) et la bureaucratisation des sociétés examinées. Troisièmement, par réaction, et à l'image de cycles parasitaires complexes étudiés en biologie (« parasitisme manipulateur »), les acteurs économiques peuvent devenir acteurs fiscaux et non plus simples sujets, manipulant de l'intérieur l'organe prédateur. Dans cet axe, on entend donc traiter de toute stratégie active d'acteurs économiques affectant, dans un sens ou un autre, le domaine fiscal : optimisation, évitement, fraude, contrebande, grève, etc.

Dans ces trois axes, les expertises des spécialistes de l’Orient hellénistique et romain, par leurs différents apports, permettront de préciser les interactions méthodologiques et disciplinaires portant sur des objets communs afin de mieux articuler les recherches concernées par les domaines de l’économie et de la fiscalité.

Calendrier

L’appel à propositions est ouvert jusqu’au **vendredi 19 mars 2021**. La réponse sera donnée dans les quinze jours. La journée d’études aura lieu en visioconférence organisée depuis **Boulogne-sur-Mer** (Université du Littoral – Côte d’Opale) le **18 Juin 2021**. Les travaux sont susceptibles de donner lieu à publication sous la forme d’un dossier thématique dans une revue spécialisée.

Les organisateurs

Dina FRANGIÉ-JOLY, ATER en histoire ancienne, ULCO, UR 4030 H.L.L.I.

Michaël GIRARDIN, Maître de Conférences en histoire ancienne, ULCO, UR 4030 H.L.L.I.

dina.joly@univ-littoral.fr ; michael.girardin@univ-littoral.fr

